

## Prévoyance professionnelle 2014: AXA poursuit une stratégie efficace et stable sur le long terme

- **AXA Winterthur se positionne avec succès comme un prestataire global en matière de solutions de prévoyance et mise ainsi sur la stabilité et la sécurité.**
- **La politique de souscription plus sélective opérée dans l'assurance complète, conformément à la stratégie définie, s'est traduite par un recul de 15,4% des primes uniques en 2014. Les primes annuelles ont en revanche enregistré une hausse, s'inscrivant à 3,3 milliards de francs.**
- **En dépit de la faiblesse persistante des taux d'intérêt, AXA a réalisé un rendement (brut) sur la valeur comptable des placements de capitaux de 3,3%, ce qui est légèrement supérieur au niveau de l'année précédente.**
- **AXA a pu réduire davantage les coûts par personne assurée active pour les ramener à 415 francs, une baisse qui renforce un peu plus sa supériorité en matière de coûts.**
- **Les assurés se sont vu attribuer plus de 2,1 milliards de francs sur les rendements réalisés.**
- **Chez AXA, la redistribution entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes s'est élevée à 520 millions de francs en 2014.**

AXA se positionne comme un prestataire global dans la prévoyance professionnelle. Les solutions qu'elle offre couvrent de manière optimale les besoins de la clientèle, quels qu'ils soient: assurance complète pour les entreprises présentant un besoin de sécurité élevé ou solutions semi-autonomes pour les sociétés affichant une plus grande propension au risque. «Ces deux solutions de prévoyance répondent aux besoins actuels des clients, comme en atteste la forte demande de ceux-ci pour ces produits», explique Thomas Gerber, responsable Vie chez AXA Winterthur. Dans le sillage de sa réorientation stratégique, AXA a privilégié les solutions semi-autonomes, tout en pratiquant volontairement dans l'assurance complète une souscription plus sélective pour les nouvelles affaires. AXA protège ainsi ses clients existants et poursuit une stratégie stable sur le long terme. Cette politique s'est logiquement reflétée sur l'évolution du volume global des recettes de primes dans les affaires collectives: en 2014, il a reculé de 728 millions de francs par rapport à l'année précédente, soit une baisse de 8,6%. Pour ce qui est des primes uniques, elle ont accusé un repli de 15,4%, à 4,4 milliards de francs; en revanche, les primes annuelles ont progressé de 2,0% pour s'établir à 3,3 milliards de francs.

En matière d'assurance complète, AXA alloue à ses clients des garanties<sup>1</sup> de l'ordre de 50 milliards de francs. Dans les affaires soumises à la quote-part minimale, AXA a enregistré un chiffre d'affaires déterminant de 2,3 milliards de francs. Sur cette somme, plus de 2,1 milliards de francs ont été attribués aux assurés, ce qui correspond à 91% des rendements réalisés. Cette attribution s'est faite de trois façons: prestations au profit des assurés (1,6 milliard de francs), constitution de réserves (323 millions de francs) et affectation au fonds d'excédents (222 millions de francs). En 2014, AXA a une nouvelle fois réussi à améliorer son efficacité: les frais de gestion ont continué de baisser, pour être ramenés à 415 francs par personne assurée active. «Nous nous sommes ainsi un peu plus rapprochés de notre objectif de 400 francs et avons dans le même temps renforcé notre supériorité en matière de coûts», souligne Thomas Gerber. Les bénéfices enregistrés par AXA pour l'ensemble de ses affaires dans le domaine de la prévoyance professionnelle se sont établis en 2014 à 221 millions de francs avant impôts (contre 212 millions de francs avant impôts en 2013).

## Des spécialistes chevronnés à l'origine du succès des placements

Pour la gestion de ses placements de capitaux, AXA Winterthur dispose de sa propre équipe de spécialistes en placements, qui opèrent en Suisse et affichent une solide expérience. Elle peut en outre s'appuyer sur les compétences de l'ensemble du Groupe AXA, l'un des principaux gérants d'actifs au monde. «Grâce à la grande expertise et à l'agilité de nos équipes locales spécialisées dans les placements, nous avons pu augmenter légèrement nos rendements sur les placements de capitaux en 2014, malgré un environnement plombé par la faiblesse des taux d'intérêt», déclare Fabrizio Petrillo, CFO d'AXA Winterthur. Les produits des placements de capitaux générés dans les affaires collectives se sont élevés à 1,7 milliard de francs bruts, soit un rendement de 3,3% réalisé sur les valeurs comptables. La légère progression des rendements par rapport à l'année précédente (+3,1%) témoigne de la pertinence de la stratégie de placement, laquelle repose sur plusieurs facteurs: une situation économique favorable, qui autorise une plus forte distribution des dividendes, des investissements à long terme dans le domaine de la Private Equity, ainsi qu'une diversification mondiale dans les placements à revenu fixe.

## AXA s'engage pour plus d'équité entre les générations

En dépit des bons résultats de placements, le capital de vieillesse accumulé et disponible lors du départ à la retraite est provisoirement amputé: l'allongement de l'espérance de vie et le taux de conversion trop élevé en sont la cause. Ce manque à gagner doit être financé par le rendement des placements et par la prime de risque, au détriment des assurés qui sont encore dans la vie active. En d'autres termes, c'est la jeune génération qui finance les bénéficiaires de rentes, nouveaux ou déjà existants. Chez AXA, la redistribution entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes s'est établie à 520 millions de francs en 2014, une hausse de 25% par rapport à l'année précédente (416 millions de francs). Les assurés actifs ont ainsi été privés d'un revenu supplémentaire potentiel d'environ 1200 francs sur leur capital de vieillesse. Dans le but de réduire la redistribution entre les jeunes et les anciennes générations, les fondations collectives d'assurance complète d'AXA Winterthur ont déjà annoncé qu'elles allaient abaisser progressivement le taux de conversion dans le régime surobligatoire d'ici à 2018. Cette baisse permettra également à AXA de réduire la prime de risque pour l'invalidité et le décès dans l'assurance complète à partir de 2016.

---

<sup>1</sup> Les garanties correspondent au total des provisions techniques.

## Redistribution

	2014	2013
<b>Total</b>	<b>520</b>	<b>416</b>
Perte sur taux de conversion durant l'année en cours	270	196
Renforcement des provisions techniques pour les rentes de vieillesse	250	220

en millions CHF

## La stabilité de la prévoyance vieillesse gage de réussite pour la Suisse

Le rôle d'AXA, qui est l'un des deux leaders du marché, est de contribuer à ce que les assurés puissent profiter de leur retraite sans souci. «AXA offre une protection financière à ses assurés», affirme Thomas Gerber. «En 2014, 52 000 entreprises représentant au total plus de 418 000 salariés nous ont confié leur prévoyance professionnelle.» Ce chiffre souligne l'importance des assureurs-vie dans l'économie nationale. Les petites et moyennes entreprises en particulier apprécient la simplicité et la sécurité totale d'une assurance complète assortie de garanties. Une prévoyance vieillesse stable est un facteur de réussite essentiel pour la Suisse. C'est pourquoi AXA Winterthur salue la réforme «Prévoyance vieillesse 2020» dans ses grandes lignes, car ce projet est axé sur la garantie des rentes et sur le financement durable des systèmes de prévoyance. Les défis démographique et économique sont considérables et appellent des mesures de toute urgence. Dans le cadre du projet de réforme de la prévoyance vieillesse, AXA soutient une réforme basée sur des «portions digestes» et sur des priorités claires, sans que la garantie des rentes ni le libre choix des PME et de leurs collaborateurs ne soient menacés.

## Calcul de la quote-part minimale

		2014	2013
<b>Processus d'épargne</b>	Produits des placements de capitaux	1 588	1 477
<b>Processus de risque</b>	Recettes de primes dans l'assurance décès et invalidité	568	577
<b>Processus de frais</b>	Recettes de primes au titre de l'exploitation et du service	185	180
<b>Total des composantes du produit</b>		<b>2 341</b>	<b>2 234</b>
<b>Au moins 90% des composantes du produit reviennent aux assurés sous forme de prestations.</b>		<b>91.0 %</b>	<b>91.0 %</b>
<b>Utilisation pour les prestations suivantes en faveur des assurés:</b>			
		<b>Total</b>	<b>Total</b>
1. Rémunération des avoirs de vieillesse des assurés et pertes sur taux de conversion	-1 165	-1 586	-1 552
2. Prestations en cas d'invalidité et de décès	- 240		- 322
3. Gestion, exploitation et service	- 181		- 174
<b>Constitution de réserves pour prestations futures en faveur des assurés</b>			
		<b>Total</b>	<b>Total</b>
1. Longévité	- 180	- 323	- 320
2. Lacunes de couverture en cas de conversion en rentes	- 70		- 100
3. Garanties d'intérêt suite à une phase persistante de taux bas	0		200
4. Cas de prestations attendus pour cause d'invalidité	- 73		- 160
<b>Atribution au fonds d'excédents à des fins d'utilisation pour les assurés</b>		<b>- 222</b>	<b>- 101</b>
<b>Atribution totale aux assurés sous forme de prestations</b>		<b>-2 131</b>	<b>-2 033</b>
<b>Le bénéfice des assureurs-vie est limité par la loi et ne peut excéder 10% des composantes du produit.</b>		<b>9.0 %</b>	<b>9.0 %</b>
<b>Résultat de l'exercice d'AXA Vie SA découlant des affaires soumises à la quote-part minimale (brut avant impôts)</b>		<b>211</b>	<b>201</b>
<b>Résultat de l'exercice d'AXA Vie SA découlant des affaires non soumises à la quote-part minimale (brut avant impôts)</b>		<b>10</b>	<b>11</b>

## Glossaire

### **Quote-part minimum (legal quote)**

La quote-part minimum (legal quote) fait référence à une disposition légale applicable aux assureurs privés qui règle la répartition des bénéfices entre les assurés et l'assureur (art. 37 LSA, art. 147 ss OS). La quote-part minimum exige que 90% au moins du produit (aussi appelé chiffre d'affaires déterminant) soient utilisés en faveur des assurés sous la forme de prestations d'assurance, de renforcements des réserves et d'attributions au fonds d'excédents. Le chiffre d'affaires déterminant se compose du produit des placements, plus les primes de frais et de risque. Les assureurs-vie peuvent prétendre au maximum à 10% du produit total à titre d'indemnisation pour le capital-risque mis à disposition, afin de couvrir les garanties promises aux clients.

### **Taux de conversion et redistribution**

Le taux de conversion est le taux qui est utilisé par la caisse de pension pour transformer les avoirs de vieillesse accumulés en rentes. Pour un avoir de vieillesse de 100 000 CHF et un taux de conversion de 6,8%, on obtient une rente annuelle de 6800 CHF au moins. Le taux de conversion est une variable comptable qui se fonde sur l'espérance de vie et le rendement des placements. Or ces deux paramètres ont considérablement changé au cours des dernières années. le taux de conversion légal n'a pour ainsi dire pas été adapté à l'allongement de l'espérance de vie ni à l'évolution des marchés financiers. Aujourd'hui, en raison du niveau élevé de ce taux, le capital de vieillesse des bénéficiaires de rentes est épuisé plus rapidement que précédemment, ce qui donne lieu dans le processus d'épargne à une redistribution entre les assurés actifs et les bénéficiaires de rentes.

### **Compte d'exploitation affaires Vie collective**

Pour la huitième fois, AXA Winterthur publie en 2014 les résultats des affaires Vie collective selon le schéma de présentation des comptes prescrit par l'Autorité fédérale des marchés financiers (FINMA) dans le cadre des prescriptions relatives à la transparence. Les comptes statutaires d'AXA Vie SA sont déterminants à cet égard, notamment pour l'attribution des excédents aux assurés. En 2003, AXA Winterthur a été le premier assureur-vie à faire contrôler par sa société de révision non seulement ses comptes annuels statutaires, mais aussi son compte d'exploitation pour les affaires Vie collective en Suisse. Les informations à ce sujet étaient publiées sur une base annuelle.

## Complément d'information

Le communiqué de presse est disponible sur Internet: [AXA.ch](http://AXA.ch)

Vous trouverez en outre des informations détaillées dans le compte d'exploitation Prévoyance professionnelle 2014: [www.axa.ch/compte-exploitation](http://www.axa.ch/compte-exploitation)

## Retrouvez-nous en ligne sur les canaux suivants

[http://www.twitter.com/AXA\\_Schweiz](http://www.twitter.com/AXA_Schweiz)

<http://www.xing.com/companies/AXAWINTERTHUR>

<http://www.facebook.com/AXACH>

[http://www.flickr.com/photos/AXA\\_CH](http://www.flickr.com/photos/AXA_CH)

<http://www.youtube.com/axaschweiz>

[http://www.slideshare.net/AXA\\_CH](http://www.slideshare.net/AXA_CH)

## Contact

AXA Winterthur, [Media Relations](#), +41 58 215 22 22, [media@axa.ch](mailto:media@axa.ch)

### **AXA Winterthur**

AXA Winterthur, entité du Groupe AXA, est le premier assureur multibranche de Suisse. En matière de protection financière, AXA Winterthur propose une large gamme d'assurances de personnes, de choses et de responsabilité civile, des offres sur mesure d'assurance-vie et de caisse de pension ainsi que des produits bancaires en collaboration avec des banques partenaires. AXA Winterthur emploie plus de 4000 collaborateurs. Son réseau de distribution comporte 277 agences et agences générales indépendantes, comptant quelque 2650 personnes au service exclusif d'AXA Winterthur. AXA Winterthur, qui est en outre partenaire de la Fondation Suisse pour le Climat, a enregistré en 2014 un volume d'affaires de 11,7 milliards de francs.